

# Quelques champs de la sociologie

*Cours de Denis la Mache  
Docteur de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales  
Chercheur associé au LADYSS-CNRS*

## Introduction

Que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la ville ou du travail, les travaux sociologiques sont nombreux et variés tant sur le plan de leurs méthodes d'approche, de leurs théories que de leurs références ou de leurs préoccupations. Il serait bien présomptueux de vouloir en faire le tour en quelques pages. Il s'agira donc uniquement ici de donner quelques références sur chacun de ces champs spécialisés de la discipline.

L'objectif n'est que de rendre compte de la diversité et non de la couvrir de manière exhaustive. Le choix de ne traiter que de la sociologie urbaine, de l'éducation ou du travail n'est déjà qu'une sélection arbitraire parmi les très nombreux domaines de spécialité de la discipline dictée par le souhait que ces travaux puissent éclairer des problématiques d'actualité. Le choix de quelques approches au sein de ces domaines repose également sur un arbitraire justifié de la même manière. Toutefois, autant que possible, des références à des ouvrages, des articles ou des noms d'auteurs seront faites tout au long du cours pour permettre à ceux d'entre vous qui le souhaitent d'approfondir leur réflexion.

## I – Sociologie urbaine

La sociologie urbaine est définie par le dictionnaire comme « le champ de la discipline qui étudie les effets de l'urbanisation sur la vie en société et sur les processus sociaux intervenant dans l'évolution des espaces urbanisés<sup>1</sup> ». La question, en effet, méritait que la sociologie s'y intéresse. Aujourd'hui en France, 3 personnes sur 4 habitent en ville. Si l'on ajoute au décompte les communes rurales situées dans les zones d'influence des agglomérations, c'est près de 96% de la population qui, pour reprendre les termes de l'INSEE, habitent dans des « zones de peuplement industriel et urbain ». La ville est donc un fait caractéristique de nos sociétés contemporaines. Elle s'impose dans sa matérialité mais aussi comme *fait de société*. À ce double titre, elle ne pouvait laisser les sociologues indifférents.

La sociologie urbaine n'est cependant pas la sociologie de tout ce qui se passe en ville. Comme le souligne Y. Gafmeyer<sup>2</sup>, elle se concentre sur la dimension *spécifiquement urbaine* de la vie sociale. La ville y apparaît à la fois territoire et groupement de population, cadre matériel et unité de vie collective, configuration d'objets physiques et nœud de relations entre sujets sociaux. Les différentes approches que nous allons explorer combinent ces éléments de manières différentes.

---

<sup>1</sup> In A. Akoun : *Dictionnaire de sociologie* – Seuil, 2005.

<sup>2</sup> Y. Grafmeyer : *Sociologie urbaine* – Armand Colin, 2005.

Toutefois, quel que soit l'angle d'approche privilégié, la question urbaine agite la discipline depuis longtemps. Les auteurs classiques de la discipline, les premiers se sont intéressés aux phénomènes urbains. Ainsi, Karl Marx et Friedrich Engels, voient-ils dans la séparation ville/campagne l'un des fondements de la division du travail, de l'accumulation du capital et du développement des rapports modernes d'exploitation sociale<sup>1</sup>. Pour Émile Durkheim, les dispositifs matériels, les structures sociales et les institutions qui forment la ville sont autant de *faits morphologiques* où la vie sociale se cristallise en substrats relativement stables. C'est en ville que la vie sociale atteint sa plus forte densité, aussi bien «morale» que «physique». Le « milieu interne» ainsi créé définit à son tour le contexte des actions humaines et contribue à en orienter le cours. Il stimule la différenciation des activités et les solidarités fondées sur l'interdépendance entre les personnes et les groupes. Il renforce la vitalité des échanges sociaux et *l'individuation* des personnes<sup>2</sup>. De son côté, Georg Simmel<sup>3</sup> analyse les effets induits par la grande ville moderne sur les attitudes et les comportements du citoyen : réserve dans l'échange, valorisation de l'individu dans sa singularité... Il faut enfin mentionner la partie *d'Économie et société* que Max Weber<sup>4</sup> consacre à la ville. Il y démontre l'originalité du système communal qui apparaît dans l'Occident médiéval. La ville du Moyen Âge est le lieu où se développe une économie marchande pourvue d'une rationalité propre et où émergent des institutions relativement autonomes, contrôlées par la bourgeoisie locale. Aussi ce système communal occupe-t-il, aux yeux de M. Weber, une place particulière dans la typologie qu'il construit en comparant les civilisations et les périodes historiques depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque classique. M. Weber ouvre la voie d'une analyse globale du fait urbain, en définissant chaque type de ville par un agencement original de traits interdépendants (économiques, politiques, juridiques, sociaux, culturels ...).

Ce n'est qu'avec *l'École de Chicago* que se met en place, au début des années 1920, un projet scientifique qui constitue véritablement l'acte de naissance de la *sociologie urbaine* telle que nous l'entendons aujourd'hui. Des sociologues comme Robert E. Park ou Ernest W. Burgess conçoivent la ville comme un véritable *dispositif de tri*, qui met en relation des comportements sociaux très différenciés avec des modes spécifiques d'occupation de l'espace. Les travaux de l'École de Chicago se développent dans un contexte général de croissance jusqu'alors inédit des villes américaines, d'essor de l'immigration et de désorganisation sociale intimement liées à la émergence d'un ordre urbain en déséquilibre permanent. Dans l'histoire de la sociologie, l'École de Chicago représente la première entreprise cohérente et de grande envergure visant à prendre en compte la dimension spatiale des phénomènes sociaux.

Aujourd'hui, différentes approches sont possibles pour appréhender le monde urbain. Nous en étudierons deux : l'approche par les populations et l'approche par les espaces.

---

<sup>1</sup> K. Marx et F. Engels : *L'Idéologie allemande* – Editions Sociales, 1976 (1846).

<sup>2</sup> E. Durkheim : *De la division du travail social* – PUF, 1986 (1893)

<sup>3</sup> G. Simmel : *Métropoles et mentalité*(1903) cité par Y. Grafmeyer et I Joseph in *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine* - 1984

<sup>4</sup> M. Weber : *Die Stadt* (1921) cité par Y. Grafmeyer in *Sociologie urbaine – op cit*

## A – Une approche par les populations



Dans un article célèbre, **Louis Wirth**<sup>1</sup> définit le phénomène urbain selon 4 axes interdépendant : celui de la structure matérielle, celui du système d'organisation sociale, celui des attitudes et des idées et celui de la « constellation des personnes s'impliquant dans des formes types de comportement collectif ».

Sur ce dernier point, il précise : « C'est largement à travers les activités de groupes volontaires que leurs objectifs soient économiques, politiques, éducatifs, religieux, culturels ou de loisirs que le citoyen exprime et développe sa personnalité, acquiert son statut et peut exercer l'ensemble des activités qui constituent le cours de sa vie. Cependant, on peut en déduire aisément que le cadre organisationnel appelé par ces fonctions hautement différenciées n'assure pas de lui-même la cohérence et l'intégrité des personnalités dont il prend en charge les intérêts. »

On trouve ici le thème qui sera largement exploité par la suite de la *segmentation des relations sociales en milieu urbain*. Le citoyen est pris dans des appartenances multiples. Chacune d'elle lui assigne un rôle spécifique. Elle n'engage toutefois qu'une dimension particulière de sa personne. Un même individu peut donc être, alternativement ou simultanément, père ou mère de famille, salarié ou patron, habitant d'un quartier... Ce faisant, la question de l'identité ou, comme disait L. Wirth, de *l'intégrité* de la personne se pose avec acuité. Cette problématique apparaît donc centrale dans de nombreuses études de sociologie urbaine.

La ville constitue ce milieu englobant où se juxtaposent et se combinent les différents aspects de la vie sociale des individus. Ces aspects se déploient dans des lieux et des contextes d'interactions diversifiés plus ou moins cloisonnés. La ville apparaît alors comme un cadre d'observation pertinent pour étudier les interdépendances et les accommodements qui s'instaurent, pour chaque individu, entre les différentes dimensions de son existence. Dans cette perspective, la sociologie urbaine concentre son attention sur la tension entre diversité des rôles sociaux et unité de la personne. Les identités sociales se fragmentent et se reconstituent en permanence à la faveur des nombreuses interactions et des multiples liens sociaux qui caractérisent le monde urbain. Ce dernier apparaît, non seulement, comme un ensemble d'institutions et de lieux de vie, il est aussi une association mouvante de personnes.

Sur le plan de la démarche, les sociologues soucieux d'étudier une population urbaine particulière se donnent différents moyens d'identifier les personnes concernées. Une première façon de procéder consiste à délimiter *a priori* un sous-ensemble homogène au regard d'un critère que l'on juge pertinent par rapport à l'objectif de la recherche (âge, catégorie socioprofessionnelle, lieu de résidence...). On identifie alors un groupe de personnes présentant une *communauté de position* par rapport au(x) critère(s) retenu(s). Les ensembles ainsi délimités peuvent, par ailleurs, être très hétérogènes par d'autres aspects. C'est d'ailleurs l'un des enjeux de la recherche que de découvrir les ressorts et les effets de cette diversité interne.

Les populations ainsi définies ne sont que des unités d'observation construites par le chercheur pour les besoins de son enquête. S'il est vrai que les personnes sélectionnées présentent une ou plusieurs caractéristiques communes, cela ne veut pas dire pour

---

<sup>1</sup> « Le phénomène urbain comme mode de vie » (1938) cité par Y. Grafmeyer et I. Joseph in *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine* – Paris, Aubier, 1979.

autant qu'elles ont le sentiment d'appartenir à un même groupe, encore moins qu'elles se connaissent. Cela reste vrai même lorsque (comme c'est souvent le cas en sociologie urbaine), on fait intervenir un critère de proximité géographique (un quartier, un immeuble, un marché<sup>1</sup>...).

Privilégiant une autre entrée, certaines études de sociologie urbaine visent à produire des analyses de *réseaux sociaux*. Ces études prennent alors sciemment le parti de sélectionner les individus en fonction des liens sociaux qui les relient. Ce type d'études se pratique souvent sur de petites échelles, soit parce que le réseau identifié est lui-même de petite taille, soit parce que l'analyse se veut plus intensive qu'extensive. Comme le souligne Y. Grafmeyer<sup>2</sup>, cette deuxième façon de définir des populations est complémentaire de la précédente et permet de considérer autrement le jeu des proximités et des distances entre les individus. Cette approche est également précieuse pour analyser les modes de territorialisation des individus et des groupes. Elle permet, par exemple, d'étudier la relation entre liens sociaux et proximité géographique ou encore le rôle joué par ces réseaux dans la constitution de filières migratoires.

Les populations urbaines peuvent également être étudiées en fonction de leur transformation dans le temps. Ainsi, par opposition à l'approche *transversale* qui observe une population à un moment donné, l'approche *longitudinale* s'attache à reconstituer (ou à suivre au cours du temps) la succession d'états et d'événements qui affectent les membres de cette population. Le raisonnement longitudinal est notamment au principe des *histoires de vie*, qui prennent en compte le sens que les personnes elles-mêmes accordent aux expériences qu'elles ont connues et au déroulement de leur propre existence. En se fondant à la fois sur les récits des enquêtés et sur différentes sources documentaires, l'étude de biographies personnelles ou familiales permet de reconstituer des trajectoires, ou des *carrières*, selon le terme d'Howard Becker.<sup>3</sup> En poussant ce principe à l'extrême, l'analyse approfondie d'un unique cas peut permettre la connaissance de processus sociaux généraux. Par exemple, William Thomas, l'un des fondateurs de l'École de Chicago, avait inauguré cette voie en étudiant l'histoire d'un jeune polonais immigré aux États-Unis.

## **B – Une approche par l'espace urbain**

Tout espace exploité, habité, parcouru... porte la marque des activités humaines qui s'y attachent. C'est particulièrement vrai de la ville, espace construit par excellence, où se concentre un grand nombre de personnes et d'activités interdépendantes.

Il est alors tentant de voir dans l'espace urbain le reflet de l'organisation sociale dont il est le support. De fait, force est de constater que la localisation des groupes sociaux, des équipements, des réseaux de communication... ne se fait pas au hasard. La configuration spatiale d'une ville fournit un grand nombre d'éléments révélateurs de son organisation sociale. Il ne faudrait cependant pas conclure que l'espace n'est qu'une sorte de « décalque » matériel de la vie sociale. Dans la mesure où il en est le produit, l'espace fait partie de cette vie sociale. Il en constitue moins la réplique qu'un registre particulier d'expression, à saisir dans son interdépendance avec les autres registres. Pour reprendre le langage d'E. Durkheim présenté plus haut, les substrats physiques de la vie sociale doivent être considérés comme « *des manières de faire consolidées* ». Entre les dispositifs matériels, les faits de structure, les institutions..., il n'y a pas de différences de

---

<sup>1</sup> On pourra sur ce point citer l'exemple des travaux de Michèle de la Pradelle sur un marché de Carpentras (*Les vendredis de Carpentras, faire son marché en Provence ou ailleurs* – Fayard, 1996) ou d'Emmanuelle Lallement sur le quartier Barbès à Paris « Tati et Barbès, différence et égalité à tous les étages » - *Ethnologie Française*, n°101, 2005)

<sup>2</sup> Y. Grafmeyer : *op cit*

<sup>3</sup> H. Becker : *Outsiders, études de sociologie de la déviance* – Métailié, 1985.

nature. Il n'y a que des degrés inégaux de *cristallisation* de la vie sociale. E. Durkheim qualifie de *morphologiques* les faits sociaux ainsi cristallisés en substrats relativement stables. En d'autres termes, la forme des habitations, la distribution de la population sur la surface du territoire... sont des faits de morphologie, tout comme les structures politiques, juridiques, économiques.... Éléments constitutifs de la vie sociale, les structures morphologiques en sont plus des symptômes que des reflets. Nombre de recherches urbaines actuelles qui privilégient l'entrée par l'espace se situent dans cette voie inaugurée par E. Durkheim.

Les structures morphologiques produites et sédimentées au cours du temps s'imposent en retour aux acteurs de la vie urbaine comme autant de cadres relativement contraignants. C'est particulièrement vrai des éléments physiques (rues, immeubles, monuments...) qui survivent parfois longtemps aux circonstances qui les ont fait naître. C'est vrai aussi de la distribution territoriale des groupes sociaux. À tous ces titres, le monde urbain constitue un milieu spécifique, fait de personnes et de choses agencées selon un certain ordre. Ce milieu se modifie sous l'effet des actions humaines, mais il en détermine en même temps les conditions de mise en œuvre. Pour citer encore E. Durkheim, il doit être considéré comme un *facteur actif*, qui pèse sur le cours des phénomènes sociaux. Les sociologues de l'École de Chicago avaient défini les principes d'une approche *écologique* qui se voulait attentive à ces effets de milieu. Aujourd'hui débarrassée de ses analogies contestables avec le monde animal et végétal, *l'écologie urbaine* représente la perspective la plus large pour l'étude des villes conçues en tant qu'environnements à la fois matériels et humains.

## II – Sociologie du travail

La sociologie du travail peut être brièvement définie comme *l'observation de l'homme dans sa situation de travail (comportement, attitudes au travail, valeurs professionnelles...)*. Cette branche de la discipline analyse les rapports sociaux de production et la transformation de la société par le travail.



### A – Naissance de la sociologie du travail en France

**Georges Friedmann** note que la dénomination *sociologie du travail* apparaît pour la première fois dans la littérature scientifique en 1949 comme titre d'un numéro spécial de *l'American Journal of Sociology*. Jusqu'alors, on parlait

plutôt de *sociologie industrielle* réduisant de ce fait l'analyse du travail à un seul champ du secteur économique. La revue *Sociologie du travail*, dès sa naissance en 1959, utilise cette terminologie pour se différencier de la sociologie empirique américaine dont la sociologie française du travail s'est, malgré tout, beaucoup inspirée. Pour être exhaustif, il fait également mentionner l'influence de la pensée marxiste sur la tradition française de sociologie du travail. C'est donc bien, comme nous allons le développer, une alliance originale de la méthodologie américaine et de concepts marxistes qui caractérise la naissance en France de la sociologie du travail.

La sociologie empirique américaine (et notamment une enquête restée célèbre menée par Elton Mayo sur une usine de la Western Electric) est souvent citée en France, dans les années 1950, comme modèle méthodologique de la sociologie empirique qui s'est développée dans notre pays.

[Voir document de cours n°2 : Elton Mayo]

Il s'agissait d'observer l'homme dans sa situation de travail, d'analyser ses attitudes et ses comportements au travail dans le contexte de son groupe de travail. Ces recherches ont permis de concevoir l'entreprise comme une *organisation* (voir cours précédent) et de définir l'entreprise comme *système social*.

Dans le même temps, l'influence du marxisme sur la sociologie du travail en France a pris la forme d'une posture résolument critique. Ainsi peut-on citer les travaux de Georges Friedmann développant une réflexion sur la déshumanisation du travail industriel. Pierre Naville, quant à lui, propose une analyse critique du taylorisme reprenant le concept marxiste d'aliénation du travail. Ainsi, l'aliénation, les rapports sociaux de production, les classes sociales... sont autant de concepts empruntés à la sociologie marxiste qui intègrent les réflexions menées en France en matière de sociologie du travail.

Par la suite, se développent des recherches sur le changement technique, sur la modernisation, sur l'automatisation... On s'intéresse, par exemple, à la façon dont le progrès technique est reçu par la classe ouvrière et ses conséquences sur le travail et la qualification. Ce courant de recherche se poursuivra jusque dans les années 1970, à travers les études sur l'enrichissement des tâches et l'autonomie ouvrière. Dans le même temps, les sujets de recherche se diversifient. Ils explorent d'autres professions, élargissant le champ de la sociologie à l'étude des employés, des cadres, des techniciens. Ils débordent l'industrie et s'intéressent à l'agriculture, aux professions libérales... L'intérêt de G. Friedmann pour les techniques oriente ses recherches vers la division du travail, les nouveaux métiers, les expériences de restructuration, la résistance au changement...

Avec le temps et la grande diversification des laboratoires et des institutions de recherche, les sujets de recherche s'élargissent. Cet élargissement est favorisé par le fait que la sociologie du travail s'est présentée en France, dès son origine, comme une sociologie générale. En effet, P. Naville conçoit la sociologie comme une étude des rapports sociaux de production, de l'aliénation et des espoirs de libération. La revue *Sociologie du travail* définit la notion de travail comme « *l'activité par laquelle les hommes maîtrisent et créent leur société* », justifiant ainsi l'accueil d'articles traitant du pouvoir, des organisations, du développement...



**Alain Touraine** est une autre figure marquante de la sociologie du travail. Il privilégie, quant à lui, dans la sociologie du travail une orientation socio-historique. Il développe une posture dite *actionnaliste* dans laquelle il s'agit pour lui d'étudier la société comme *œuvre des hommes*, de concevoir ses

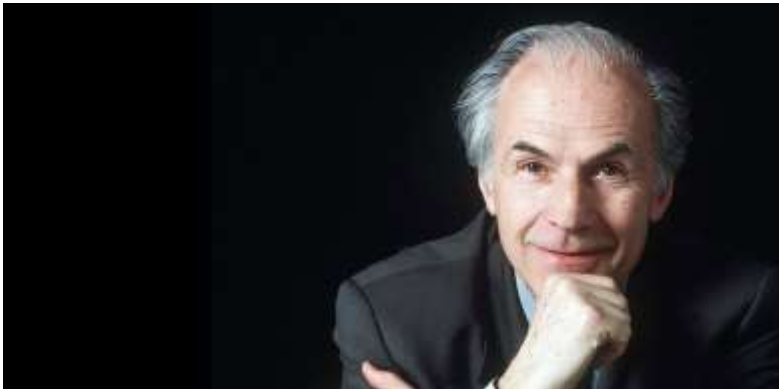
transformations comme le produit du travail collectif. La conscience ouvrière est le sens vécu, par des sujets personnels, d'un système d'action historique.

Ce désir de la sociologie du travail d'insérer l'analyse sociologique dans les rapports sociaux de production va conduire les chercheurs à analyser le travail, les formes de salaire, les méthodes d'organisation et de gestion en regard de la « situation de travail ». C'est par rapport à cette situation de travail que sont également expliquées les attitudes et les actions notamment en ce qui concerne les catégories ouvrières. La situation de travail ne prend pas seulement en considération les postes

de travail ou l'atelier et son organisation. Elle inclut également la place occupée dans la société par la classe ouvrière et ses attentes de participation au pouvoir politique.

## B – Diversification de la sociologie du travail en France

Dans les années 1960, l'unité de perspective de la sociologie du travail est, en quelque sorte, victime de son développement. Les centres de recherche se multiplient. Cette expansion diversifie les orientations. Chaque laboratoire a, en effet, le souci de se définir par un champ ou par une problématique propre.



Avec **Michel Crozier**, le *Centre de Sociologie des Organisations* est l'un des premiers à prendre son autonomie en créant une école très structurée : la *sociologie des organisations* (voir détails dans le cours précédent). Dans la voie de la sociologie américaine, la sociologie des organisations recoupe une part de la sociologie du travail, en

même temps qu'elle la déborde largement vers l'analyse des administrations.

Autour de la chaire du CNAM, Jean-Daniel Reynaud<sup>1</sup> crée le *Laboratoire de Sociologie du Travail* et des relations professionnelles dont le champ d'études est l'analyse des rapports de pouvoir et de négociation dans l'industrie. Les conflits du travail sont abordés sous l'angle de l'affrontement des intérêts et de la recherche d'une régulation *conjointe* et d'équilibres sociaux. L'ambition de cette équipe de recherche est de relier sociologie du travail et des organisations à travers l'analyse de la régulation.

Se situant davantage dans la perspective de l'École des Relations Humaines, Renaud Sainsaulieu<sup>2</sup> aborde les problèmes des relations de travail sous un angle culturel. L'accent est mis sur l'identité au travail, et les effets de l'organisation sur les groupes et les individus en termes de représentation et de valeurs professionnelles. Cette approche se présente comme une légitimation du management participatif et de la conception de l'entreprise comme communauté de travail.

La lignée actionnaliste des recherches sur le travail et les conflits telle que la développe A. Touraine (voir plus haut) s'oppose à ces trois dernières orientations. Elle en critique le réformisme et l'esprit fonctionnaliste. Elle maintient l'optique originale présentant les conflits dans l'entreprise comme inséparables de la dénonciation des rapports sociaux de production. L'analyse du travail est conçue comme liée à celle du mouvement ouvrier et de l'action historique, c'est-à-dire à la capacité de la société de se produire elle-même en donnant un sens à ses pratiques (les orientations de l'action).

Ces dernières années, on observe (notamment sous l'influence des incitations gouvernementales), une orientation de la recherche vers des finalités plus engagées dans la pratique. Cette orientation praticienne a largement inspiré la vague de création des centres de recherche dans les grandes écoles d'ingénieurs (École

---

<sup>1</sup> J-D Reynaud : *Sociologie des conflits du travail* – PUF, 1982.

<sup>2</sup> R. Sainsaulieu : *Sociologie de l'entreprise* – Presses de la FNSP, 1997.

nationale supérieure des mines, École polytechnique, École centrale, École nationale des ponts et chaussées...) Ces initiatives ont suscité des courants de recherche novateurs sur la question de la gestion, de l'analyse du changement ou des systèmes de production.

Les évolutions récentes de la sociologie du travail semblent révéler une tendance sensible à s'intéresser davantage au fonctionnement de l'entreprise (management, processus d'innovation, gestion de la production...) qu'aux principes fondateurs de la société industrielle. Par ailleurs, depuis la fin des années 1960, on assiste, notamment sous l'influence de J. Habermas<sup>1</sup>, à une remise en cause du rôle de la technique comme source de progrès social et à une dénonciation des idéologies modernistes. Ceci conduit les sociologues à rechercher ailleurs que dans le travail le fondement du lien social. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, le déclin de la place du travail dans la société conduit les sociologues à rechercher dans la culture, l'information, la communication ou la solidarité de nouvelles formes du lien social.

### III- Sociologie de l'éducation

L'éducation est largement présente dans la littérature sociologique, et ce dès les travaux des fondateurs de la discipline. Ainsi, l'œuvre d'E. Durkheim apparaît essentielle pour la sociologie de l'éducation. Elle présente l'éducation comme un *fait social* (voir la définition du « fait social » dans le cours d'introduction). E. Durkheim définit l'éducation comme « l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. »

#### A – École et reproduction des inégalités



Bien plus tard, les travaux de **Pierre Bourdieu** développent abondamment la question de l'éducation et en mettent à jour les enjeux sociaux. Ils mettent notamment l'accent sur les structures sociales qui déterminent l'orientation scolaire, la réussite ou l'échec (voir cours précédent). Pierre Bourdieu parle de l'École comme d'une véritable "Machine à reproduire les inégalités". La reproduction de l'ordre social passe à la fois par la reproduction des hiérarchies sociales et par une légitimation de

cette reproduction. P. Bourdieu montre le rôle déterminant du système d'enseignement dans cette opération. Il élabore ainsi une théorie du système d'enseignement montrant :

- Que ce dernier renouvelle l'ordre social en conduisant les enfants de la classe dominante à obtenir les meilleurs diplômes scolaires leur permettant, ainsi, d'occuper à leur tour des positions sociales dominantes,
- qu'il légitime ce classement scolaire des individus, en masquant son origine sociale et en le faisant apparaître, au contraire, comme le résultat des qualités innées des individus

Ainsi, dans un ouvrage réalisé en collaboration avec J-C Passeron,<sup>2</sup> P. Bourdieu montre que le système d'enseignement exerce, sur les élèves issus des classes populaires

<sup>1</sup> J. Habermas : *La technique et la science comme idéologie* – Gallimard, 1990 (1968).

<sup>2</sup> P. Bourdieu et J-C. Passeron : *La reproduction* – Minuit, 1970.



dominées, un « pouvoir de violence symbolique », qui contribue à légitimer le rapport de force à l'origine des hiérarchies sociales. En effet, le système éducatif transmet des savoirs qui sont proches de ceux qui existent dans la classe dominante. Ainsi, les enfants de la classe dominante disposent d'un *capital culturel* leur permettant de s'adapter plus facilement aux exigences scolaires. Ils sont, par conséquent, plus à même réussir dans leurs études. Cela permet la légitimation de la reproduction sociale. La cause de la réussite scolaire des membres de la classe dominante demeure en effet masquée, tandis que leur accession, grâce à leurs diplômes, à des positions sociales dominantes est légitimée par ces diplômes. Comme le note P. Bourdieu, « *les verdicts du tribunal scolaire ne sont aussi décisifs que parce qu'ils imposent la condamnation et l'oubli des attendus sociaux de la condamnation* ». Autrement dit en masquant le fait que les membres de la classe dominante réussissent à l'école en raison de la proximité entre leur culture et celle du système éducatif, l'école rend possible la légitimation de la reproduction sociale. Ce processus de légitimation est entretenu par deux croyances fondamentales. D'une part, l'école est considérée comme neutre et ses savoirs comme pleinement indépendants des rapports de classes. L'école n'est donc pas perçue comme inculquant un arbitraire culturel proche de celui de la bourgeoisie, ce qui rend ses classements légitimes. D'autre part, l'échec ou la réussite scolaire sont, le plus souvent, considérés comme des « dons personnels » renvoyant à la nature des individus. L'échec scolaire, processus fondamentalement social, sera donc compris par celui qui le subit comme un échec personnel, renvoyant à ses propres insuffisances (manque d'intelligence, de travail ou de persévérance...). Cette « idéologie du don » joue, pour P. Bourdieu, un rôle déterminant dans l'acceptation par les individus de leur destin scolaire et du destin social qui en découle.

Dans ses travaux menés avec Monique de Saint-Martin<sup>1</sup>, P. Bourdieu met en avant l'emprise de plus en plus grande de ce qu'il nomme le *mode de reproduction à composante scolaire*, qui fait du diplôme un véritable *droit d'entrée* dans les entreprises bureaucratiques modernes, même pour la bourgeoisie industrielle qui s'en est longtemps passé pour transmettre ses positions sociales. Aujourd'hui, presque toutes les classes sociales sont condamnées à assurer l'obtention par leurs enfants de diplômes scolaires à même de reproduire leur position sociale, jusque et y compris les propriétaires d'entreprises, dont les enfants doivent avoir un diplôme pour diriger à leur tour l'entreprise. Cela a transformé profondément le système scolaire, en particulier le champ des « écoles du pouvoir ». Ainsi, P. Bourdieu montre-t-il que les grandes écoles traditionnelles, où les compétences scolaires traditionnelles dominent, sont aujourd'hui concurrencées par de nouvelles écoles, proche du pôle dominant du champ du pouvoir. L'École normale supérieure a ainsi perdu sa place dominante au profit de l'École Nationale d'Administration.

Christian Baudelot et Roger Establet vont plus loin. Pour eux, l'école produit et reproduit la division de la société en classe. Pour eux, il y a 2 niveaux de scolarisation qui sont dissimulés sous une apparente unité de l'Institution. Il y a d'une part un réseau primaire/professionnel (dont la fonction est de former des ouvriers et des employés) et, d'autre part, un réseau secondaire/supérieur (qui forme les membres de la bourgeoisie).

Les travaux de ces deux chercheurs dans les années 1980 et 1990 montrent que la scolarisation a des effets objectifs :

- Le diplôme reste une protection contre le chômage
- L'école continue à reproduire des inégalités sociales.

Dans un ouvrage resté célèbre<sup>2</sup>, ils montrent que le niveau des connaissances augmente mais en même temps que les inégalités se creusent entre les établissements.

---

<sup>1</sup> P. Bourdieu et M. de Saint Martin : *La noblesse d'État* – Minuit,

<sup>2</sup> C. Baudelot et R. Establet : *Le niveau monte* – Seuil, 1989.

## B – L'agrégation des comportements individuels

L'orientation de recherche proposée par **Raymond Boudon** est profondément différente de celles qui viennent d'être abordées. Développant une posture nommée *individualisme méthodologique*, R. Boudon considère qu'une approche par l'individu permet de rendre



compte des principaux faits observés en sociologie de l'éducation. Dans cette perspective, les inégalités scolaires résultent de l'agrégation de comportements individuels rationnels. Lorsqu'ils font de choix d'orientation, les élèves et leurs familles font une analyse coût/avantage dans un système d'interaction donné. Les familles disposant

de revenus faibles privilégient alors les études courtes, tandis que les familles disposant de revenus plus élevés seront disposées à supporter le coût d'une année de scolarisation supplémentaire. Il fait appel au même type d'approche pour montrer que l'augmentation des scolarisations ne conduit pas à une mobilité sociale accrue. C'est le *paradoxe d'Anderson* : comme une proportion croissante de chaque génération accède en moyenne à des niveaux de diplôme plus élevés, l'accès aux diverses positions sociales suppose une formation plus longue.

## C – Quelques nouvelles perspectives

La sociologie de l'éducation s'est également intéressée aux « réussites paradoxales ». On désigne ainsi le fait que certains élèves dont les caractéristiques socioculturelles prédisposent à l'échec scolaire ou à la poursuite d'études courtes connaissent des réussites brillantes dans des diplômes élevés. Les causes sont diverses. Elles peuvent reposer sur le comportement des familles dans la production de la réussite scolaire ou sur un rapport particulier au savoir entretenu par les élèves. C'est ce que montrent, par exemple, les travaux de Bernard Charlot, Élisabeth Bautier et Jean Yves Rochex<sup>1</sup>. Ces travaux méritent d'être mentionnés, car ils soulignent que la mise en évidence de déterminismes sociaux ne doit pas conduire au fatalisme sociologique.

Dans un autre registre, les travaux de François Dubet et Danilo Martuccelli<sup>2</sup> visent à rendre compte de *l'expérience scolaire*, c'est-à-dire de la façon dont les élèves construisent « des relations, des stratégies, des significations à travers lesquelles ils se construisent eux-mêmes. F. Dubet et D. Martuccelli ont observé et questionné les écoliers, les collégiens, les lycéens sur plusieurs années afin de décrire et comprendre leur expérience de l'école, les relations qu'ils nouent avec les adultes, professeurs ou parents. L'école n'apparaît alors pas seulement comme " inégalitaire " : elle produit des itinéraires différents et des individus différents. Elle apparaît moins comme une institution qui fabrique des sujets conformes que comme un espace où naissent des projets multiples et où se joue concrètement la socialisation des élèves.

François Dubet et Danilo Martuccelli<sup>3</sup> considèrent que la socialisation conduit d'une part à une intériorisation des normes et d'autre part à une subjectivation, c'est-à-dire à une

<sup>1</sup> B. Charlot, E. Bautier et J-Y. Rochex : *École et savoir dans les banlieues ...et ailleurs* - Armand Colin, 1992

<sup>2</sup> F. Dubet F. et D. Martuccelli : *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Seuil, 1996.

<sup>3</sup> F. Dubet F. et D. Martuccelli : Op cit.

construction de l'individu comme sujet. L'intériorisation des normes se jouerait plutôt à l'école primaire. La subjectivation, quant à elle, se réaliserait plutôt au collège, notamment dans le cadre des crises qui jalonnent l'adolescence opposant groupe de pairs et Institution. Au lycée, les comportements stratégiques l'emportent au sein de filières très différenciées du point de vue du devenir social qu'elles impliquent.

---